



## Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

L'an deux mil vingt-trois, le 27 juin à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le 20 juin 2023 s'est réuni à la mairie de SAINT-HERBLAIN sous la présidence de Monsieur Dominique TALLEDEC, vice-président du Centre Communal d'Action Sociale.

### ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Dominique TALLEDEC, Farida REBOUH, Evelyne ROHO, Alain CHAUVET, Guylaine YHARRASSARRY, Nelly LEJEUSNE, Florence GASCOIN, Martine LE BAIL, Joël MOSSET, Séverine SANCEREAU, Gérald CREPPEL, Marie-Line RABILLER

### ÉTAIENT EXCUSÉ(E)S :

Bertrand AFFILÉ, Matthieu ANNÉREAU, Michelle DEQUIDT, Martine DREAN, Valérie AUDEGOND

### SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Delphine BERTHELOT

**DELIBERATION 2023-06-23**

**OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE ACCUEIL DE JOUR**

 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	<h2>Accusé de Réception</h2> <p>LA PREFECTURE DEPARTEMENT 044</p> <p>Identifiant de l'acte : 044-264400342-20230627-20230623-DE Date de réception de l'acte par la Préfecture : 30/06/2023</p>
--	--

## DELIBERATION 2023-06-23

### OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE ACCUEIL DE JOUR

Rapporteur : Dominique TALLEDEC

Il est proposé au Conseil d'administration réuni sous la présidence de Dominique TALLEDEC, Vice-président, délibérant sur le compte administratif du budget annexe Accueil de jour de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Bertrand AFFILÉ, Président du CCAS, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- de donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi (voir état annexé).
- de constater, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion voté à cette séance relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser.
- de décider d'annuler les crédits disponibles, après les restes à réaliser.
- de voter et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés en annexe.

### COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE ACCUEIL DE JOUR

	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		5 515,54		64 967,14		70 482,68
Opérations de l'exercice	8 368,23	12 169,35	296 771,34	267 940,81	305 139,57	280 110,16
TOTAUX (a)	8 368,23	17 684,89	296 771,34	332 907,95	305 139,57	350 592,84
Résultats de clôture		3 801,12	-28 830,53		-25 029,41	
Restes à réaliser (b)	300,00					
TOTAUX CUMULES (a+b)	8 668,23	17 684,89	296 771,34	332 907,95	305 139,57	350 592,84
<b>RESULTATS DEFINITIFS A REPORTER (y/c Restes à réaliser)</b>		<b>9 016,66</b>		<b>36 136,61</b>		<b>45 153,27</b>

**Le Conseil, après délibéré, approuve la présente délibération à l'unanimité**

Pour ampliation,

Le Vice-Président du C.C.A.S.

Dominique TALLEDEC

Reçu en préfecture de Nantes le 30 juin 2023

Publié le 04 juillet 2023